

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Moyen-Ogooué/Inondations : recensement des sinistrés

Christian Germain KOUIGA
Lambaréné/Gabon

TOUCHER du doigt les réalités des inondations dont sont victimes, depuis plus d'une semaine les populations de Lambaréné, dont 23 quartiers sur les 24 sont toujours envahis par les eaux : c'est l'objet de notre descente sur les lieux le week-end écoulé.

Occasion de mesurer avec les autorités locales, la nature et l'ampleur des dégâts causés par ces inondations. Et de suivre l'ensemble des projets en cours visant à trouver des sites de relogement temporaires et à procéder au recensement des personnes ou familles sinistrées. Les sinistrés disent ne pas savoir, pour le moment, à quel saint se vouer, mais avouent compter sur les promesses du gouvernement – relayées dans son communiqué daté du 17 novembre –, pour trouver des solutions à même de les soulager, un tant soit peu, dans leur malheur.

Dans les deux arrondissements que compte la ville du "Grand Blanc", de nombreux habitants ont déserté leurs domiciles. Ils craignent pour leur vie. Car en plus de l'eau et des risques d'électrocution, des reptiles sont surpris dans plusieurs demeures. La plupart des sinistrés ont presque tout perdu : matelas, ventilateurs, fer à repasser, vêtements et même des documents importants.

Chaque fois que le ciel gronde ou apparaissent des éclairs, l'inquiétude renaît aussitôt. Car à cause des pluies permanentes, l'eau de l'Ogooué a du mal à baisser. Conséquence, selon les experts ayant effectué le déplacement de Lambaréné, pour étudier les causes de ce désastre naturel, la situation n'est pas près de s'améliorer puisqu'à chaque pluie, le débit de l'Ogooué augmente.

Au deuxième arrondissement, pour partir du quartier Evouang à Maniang situé non loin de l'usine de la société Siat qui produit l'huile "Cuisin'Or", les riverains se déplacent désormais en pirogues. Un débarcadère a même été improvisé. Plusieurs

embarcations de fortune y sont accostées. C'est le seul moyen pour se déplacer. Aller et sortir de Maniang vous coûte la somme de 200 F CFA. C'est à prendre ou à laisser. "Nous n'avons pas d'autre choix que d'emprunter ces embarcations de fortune comme mode de déplacement. Surtout, pour nous qui résidons à Maniang, un quartier de Lambaréné aujourd'hui dans l'eau comme bien d'autres de la ville. L'Ogooué est sorti de son lit et les eaux ont débordé au point d'envahir nos habitations. Pour le moment aucun véhicule ne peut s'y aventurer", a confié une riveraine rencontrée audit lieu d'embarquement.

ÉLECTRICITÉ • Le quartier Atsié, situé non loin de l'aéroport, a été privé de l'électricité pendant 3 jours. L'usine de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) implantée dans ledit segment administratif étant elle aussi envahie par l'eau, ses responsables avaient jugé mieux de suspendre son fonctionnement pour éviter le pire. Le temps que l'eau diminue.

Au premier arrondissement, la route qui conduit à l'hôtel le Sofitel en venant du pont d'Adouma, aucune voiture ou transport en commun ne s'y aventure. Pour se rendre chez le boutiquier d'à côté, les riverains marchent dans l'eau. À moins d'emprunter l'incontournable mode de déplacement : la pirogue. Le quartier Lalala non plus n'est pas épargné. La centrale de la SEEG et l'usine de l'entreprise Bordamur sont inondées. Impossible de s'y rendre à pied. Au Centre-ville, non loin de la place des fêtes, quelques magasins, habitations et infrastructures n'ont pas été épargnés. Des 24 quartiers que compte Lambaréné, seul le quartier Château, situé sur une crête, est hors de "danger".

Dans les différents villages du département de l'Ogooué et des Lacs ainsi que dans le district d'Aschouka, le constat est alarmant. Que des maisons noyées, des villages entiers engloutis ! Cela est visible entre le village Adolé et Lambaréné. Et certains



Une personne du 3e âge, devant sa demeure envahie par les eaux de l'Ogooué.

autres bleds du canton Lacs du nord.

SUIVI • Autre conséquence de ces inondations, la carpe, symbole local, est devenue rare au débarcadère. Au grand dam de ses nombreux consommateurs. Par contre, les essenceries n'ont pas été touchées. Encore moins les grands commerces situés le long de la rue principale du très populaire quartier Isaac.

Disons que cet état de fait n'est pas le premier du genre dans la ville du "Grand Blanc" et dans le Moyen-Ogooué. En 2019, se souvient-on, cette province avait connu pareille infortune.

En attendant les réponses appropriées du gouvernement, un Comité de crise constitué des autorités locales, a été mis en place. Et multiplie les descentes sur le terrain pour recenser les familles sinistrées, pour la plupart du 3e âge.



Photo : KOUIGA

L'heure est au



Réaction du maire : "À la longue, il faudra de nouveaux sites de relogement"



Photo : KOUIGA

L'édile de Lambaréné, Jean Justin Ngowemandji.

Propos recueillis par Christian KOUIGA
Lambaréné/Gabon

"COMME vous le savez, depuis le début du mois de novembre, la ville de Lambaréné dont je suis le maire fait face à des inondations qui touchent les 24 quartiers de notre cité. Devant ce phénomène naturel qui accable mes administrés, j'ai initié des réunions avec mes différents chefs de quartier, les invitant à reconforter les populations impactées, à faire preuve de solidarité et d'accompagner les équipes des responsables sectoriels, mises en place par la secrétaire générale de province en vue du recensement des sinistrés de Lambaréné. Il faut tout de même signaler que contrairement aux inondations de 2019 et 2020, le lit de l'Ogooué est cette fois sorti

de son espace naturel. Les familles impactées vont être prises en charge à terme par le gouvernement en étroite collaboration avec la mairie de Lambaréné. À court terme, nous allons procéder au recensement des personnes sinistrées en vue de leur indemnisation. Et pensons à la possibilité de relogement des cas difficiles dans les espaces que nous sommes en train de localiser : structures hôtelières ou autres. À moyen et long termes, il nous faudra trouver de nouveaux sites en hauteur, qu'il faudra ensuite aménager, pour reloger les personnes ou familles vivant en bordure de l'Ogooué. Une option de reconstruction, mais sous condition d'une aide substantielle de l'État. Pour le moment, en collaboration avec les chefs de quartier, nous reconfortons nos populations".



Le comité de crise à pied d'œuvre

CGK
Lambaréné/Gabon

DÈS que la ville de Lambaréné était inondée, les autorités locales ont immédiatement mis en place un comité de crise pour suivre de près l'évolution de la situation et servir de relais au gouvernement. Ledit comité de crise est chapeauté par la secrétaire générale de province, Mme Eryll Bertille Raponat Otewa Mbina, et le préfet du département de l'Ogooué et des Lacs, Yves Yassima. Il est composé du maire de Lambaréné, Jean-Justin Maury, du sous-préfet du district d'Aschou-

ka, Wilfrid Dupont Gildas Let-sina, de la présidente du conseil départemental de l'Ogooué et des Lacs, Yvette Retouano, et de tous les directeurs des services provinciaux concernés : Marine marchande, Cadastre et Urbanisme, Eaux et Forêts, etc. "Sur instructions de la hiérarchie, nous avons mis en place ce comité de crise pour suivre en temps réel cette situation et trouver des solutions qui s'imposent dans l'immédiat face à la détresse des populations impactées. Une équipe conduite par le préfet de l'Ogooué et des Lacs sillonne actuellement les villages de l'Ogooué et des lacs et du district d'Aschouka afin

de procéder au recensement des familles touchées par les inondations. Dans la commune de Lambaréné, nous envisageons des sites de relogement le temps que les eaux de l'Ogooué baissent et que les populations désireuses regagnent leurs domiciles", a confié la secrétaire générale de province, qui assure l'intérim du gouverneur décédé. Hier, après le canton des Lacs du nord, le préfet Yves Yassima et sa délégation se sont rendus dans le district d'Aschouka. À ce jour, plus de 250 personnes sinistrées sont identifiées dans le département de l'Ogooué et des Lacs et les districts d'Aschouka et Makouké.